

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 21/2022
TUNEPS 20221000664
TRAVAUX DE REPARATION DES CELLULES EN BETON ARME
DU SILO PORTUAIRE DE GABES

Cet Appel d'Offres a pour objet des travaux de réparation des désordres sur les ouvrages en béton armé constatés sur les cellules du silo portuaire de Gabès. Les entreprises ou groupement d'entreprises agréées spécialisées dans l'activité B0 (entreprise générale de bâtiments) catégorie 2 ou plus, inscrites au système TUNEPS et intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis ou du site www.tuneps.tn ou du site www.marchespublics.gov.tn . ou du site de l'office www.oc.com.tn.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS.**

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original de 9000 D) et l'extrait de registre de commerce (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'Office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 21/2022 :

TRAVAUX DE REPARATION DES CELLULES AU SILO PORTUAIRE DE GABES

La date limite pour la réception des offres est fixée au **30 NOVEMBRE 2022 à 12 H 00.**

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **30 NOVEMBRE 2022 à 15 H 00** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne

Et/ou ne contient pas la caution provisoire, sera rejetée.